



CONDITIONS GENERALES DE VENTE

COMMENT S'INSCRIRE

Afin que votre inscription soit validée auprès de la société ODC, SL, société de droit andorran sise à Av. Meritxell, 81, 2-1 - AD500, Andorra la Vella, Andorra (ci-après ODC), vous devez obligatoirement :

- Remplir votre dossier d'engagement sur le site internet du rallye : www.rallyedumaroc.com
- Payer l'acompte, correspondant aux droits de pré-engagement, et respecter l'échéancier de paiements.
- Enregistrer l'intégralité des documents demandés avant la date du **28 septembre 2021**.
- Avoir plus de 18 ans.
- Être en possession de la licence sportive correspondante à votre catégorie.
- Justifier et être en possession d'un permis de conduire approprié au véhicule. Les documents attestant la perte ou le vol du permis de conduire seront refusés.
- Être en possession d'une autorisation de courir à l'étranger de votre Fédération de Motocyclisme Nationale (FMN) ou Fédération d'Automobile Nationale (FAN) respective.
- Le Comité d'Organisation se réserve le droit de refuser l'inscription d'un équipage, d'un coéquipier, d'un concurrent.
- Votre engagement ne deviendra définitif qu'à réception de la totalité des droits d'engagement.

EXONERATION DE RESPONSABILITE

Le coureur s'engage sur le Rallye du Maroc 2021 en pleine connaissance des risques que le déroulement de cette épreuve peut l'amener à courir. Il dégage par avance la société ODC, ses représentants, salariés, et/ou toute personne agissant pour son compte, les Organismes, la FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE DE SPORT AUTOMOBILE (FRMSA), FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE DE MOTOCYCLISME (FRMM), la FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE D'AUTOMOBILE (FIA) et/ou la FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE MOTOCYCLISME (FIM), de toute responsabilité pénale ou civile en cas d'accident corporel ou matériel à l'occasion du Rallye du Maroc 2021 et/ou en cas de dommages sur les véhicules de course ou d'assistance, que ce soit sur les spéciales, les liaisons ou sur le bivouac.

DROITS D'ENGAGEMENT

Tout participant souhaitant s'engager sur le Rallye du Maroc devra s'acquitter des droits d'engagement que vous trouverez à la suite de ce document.

CONDITIONS D'ANNULATION DU CONCURRENT

Pour tout forfait ou annulation, nous vous proposons de conserver vos droits d'engagements pour l'édition 2022 du Rallye du Maroc ou alors les modalités seront les suivantes :

- 1) Avant le 1er août 2021, 100% des sommes perçues pour les droits d'engagement seront remboursées (moins les frais bancaires).
- 2) Du 1^{er} au 31 août : 90% des sommes perçues pour les droits d'engagement seront remboursées,
- 3) Du 1^{er} septembre au 30 septembre : 50% des sommes perçues pour les droits d'engagement seront remboursées.
- 4) À partir du 1^{er} octobre 2021, aucun remboursement ne sera effectué.

CONDITIONS PARTICULIERES D'ANNULATION EN CAS COVID :

En cas d'impossibilité de participer pour cause de COVID :

En complément des **Articles des Règlement Particuliers**, si l'une ou l'autre des conditions suivantes ou les deux se présentent :

- Impossibilité d'embarquement, de débarquement et/ou d'acheminement d'un Concurrent et/ou de son Véhicule liée aux restrictions de transport nationales et/ou internationales du pays d'origine du Concurrent et/ou membre d'Assistance et/ou du pays hôte du Rallye dues à la COVID-19, et/ou ;
- Impossibilité pour un Concurrent et/ou membre d'Assistance de prendre le départ du Rallye pour cause de test PCR positif à la COVID-19, conformément aux dispositions du protocole sanitaire mis en place par l'Organisateur.

Les Droits d'inscription payés à la date de signalement à ODC de cette impossibilité seront, au choix du Concurrent :

- Soit remboursés diminués de la somme forfaitaire de 50€ (cinquante Euros) et des frais bancaires à titre de frais de dossier.

- Soit intégralement transférés au titre des Droits d'inscription au Rallye du Maroc 2022, sans retenue de frais de dossier et sans toutefois que ceci constitue une quelconque admission à l'édition 2022 du Rallye du Maroc.

Aucune demande de remboursement ne sera acceptée à partir du moment où le Concurrent et/ou le membre d'Assistance aura été autorisé à prendre le départ à l'issue des vérifications.

Le signalement de l'impossibilité de participer au Rallye pour cause de COVID-19 devra être adressé par le Gestionnaire, par courrier électronique avec accusé de réception uniquement, afin d'éviter toute contestation, en français, anglais ou espagnol, à : competitors@rallyedumaroc.com

PAIEMENT

L'organisation n'acceptera qu'un seul et unique payeur par véhicule et par Team. Le paiement devra se faire exclusivement par virement bancaire. Merci de bien vouloir indiquer le nom du team et votre numéro de dossier comme référence lors de votre virement avec la mention « engagement Rallye du Maroc 2021 ».

Si jamais vous ne respectiez pas le calendrier de paiement correspondant à votre tarif alors vous serez automatiquement redirigé vers la tarification supérieure.

FACTURATION

Une seule facture par Team sera établie au nom et adresse du payeur reprenant l'ensemble des prestations payées à l'organisation du Rallye du Maroc. En aucun cas, nous ne pourrions facturer plusieurs personnes ou entités pour un même dossier.

REFUS DE DEPART

A la suite des vérifications administratives et techniques, tout équipage se voyant refuser le départ pour non-conformité administrative ou technique, ne pourra prétendre à un remboursement de ses frais d'engagement.

ANNULATION OU REPORT DE L'EPREUVE

Dans l'hypothèse où le départ du Rallye ne pourrait pas avoir lieu, pour quelque motif que ce soit, l'Organisateur de la course ne serait redevable envers les participants que des montants perçus, sans qu'aucune autre réclamation ne puisse lui être effectuée pour quelque motif que ce soit.

Dans le cas d'un report de l'épreuve, les sommes déjà versées seront conservées. Dans le cas où le participant ne pourrait pas participer aux nouvelles dates, les sommes déjà perçues lui seront remboursées (moins 50 € de frais de dossier ainsi que les frais bancaires déduits) sans qu'aucune autre réclamation ne puisse lui être effectuée pour quelque motif que ce soit.

MATERIEL DE SECURITE

GPS, Iritrack, Balise :

La location de ces matériels de sécurité n'est pas incluse dans les droits d'engagement ainsi que l'achat des kits de fixation et accessoires de ces matériels. Vous devez les commander directement auprès des prestataires (bons de commande téléchargeables sur le site internet).

Les kits devront impérativement être installés avant les vérifications techniques et les branchements électriques opérationnels.

Pour chaque matériel, une caution vous sera demandée au moment des vérifications administratives par le prestataire afin d'en garantir la restitution ou la réparation en cas de dommage.

ASSURANCE

Il est de la responsabilité des concurrents de s'assurer que l'assurance de leur véhicule est valable au Maroc.

HEBERGEMENT

Vous pouvez effectuer vos réservations forfait logement sur le bivouac au milieu du désert marocain depuis le site www.rallyedumaroc.com à la rubrique « Logement » ou vous serez dirigé sur la plateforme d'un prestataire.

TRANSPORT

Le transport des véhicules et des concurrents n'est pas inclus dans les droits d'engagement. Afin d'aider les concurrents, des services annexes de transport depuis la France et l'Espagne vers le Maroc puis le retour sont organisés (offres disponibles sur notre site www.rallyedumaroc.com, prestation réalisée par un prestataire).

DROIT A L'IMAGE ET PROPRIETE INTELLECTUELLE

Les participants reconnaissent que le RALLYE DU MAROC 2021 organisé par ODC est une opération promotionnelle dont ils peuvent être bénéficiaires par la renommée qu'ils peuvent y acquérir.

La société ODC détient à ce titre, l'ensemble des droits nécessaires à la production et à la retransmission, par tous moyens et sur tous supports, dans le monde entier, des images et sons relatifs à cette manifestation.

Les participants ne sont pas autorisés à faire usage de la marque déposée « RALLYE DU MAROC » ni des noms de domaine « rallyedumaroc.com », « rallyedumaroc.fr », « rallyemaroc.fr » et « rallyemaroc.com » sans l'autorisation écrite et préalable d'ODC.

Un logo dédié aux participants est téléchargeable sur notre site internet : <https://rallyemaroc.com/utilisation-du-logo-officiel/>

Afin de permettre une diffusion et une promotion du RALLYE DU MAROC 2021 les plus larges possibles, toute personne participant au RALLYE DU MAROC 2021 est soumise au respect de son règlement et reconnaît que sa participation à l'épreuve autorise l'organisateur et ses ayants droits ou ayant cause à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses noms, voix, image, biographie et plus généralement sa prestation sportive dans le cadre du RALLYE DU MAROC 2021 de même que la/les marque/s de ses équipementiers, constructeurs et sponsors, sous toute forme, sur tout support existant ou à venir, en tout format, pour toute communication au public dans le monde entier, pour tout usage y compris à des fins publicitaires et/ou commerciales sans aucune limitation, et pour toute une durée minimale de 10 ans.

Les participants concèdent à ODC, en nom et pour le compte de leurs sponsors et/ou du constructeur de leur véhicule, dont ils se portent fort, le droit, dans le cadre de toute exploitation dérivée de l'épreuve, y compris pour les sponsors et médias de l'épreuve, de reproduire ou de faire reproduire en totalité ou en partie à la discrétion de l'organisateur sur tout support existant ou à venir, dans le monde entier, sans aucune limitation, pour une durée minimale de 10 ans, les noms, marques ou logos desdits sponsors et/ou visuels desdits véhicules.

Pour rappel les images aériennes (drones/ hélicoptère etc...) sont formellement interdites pour le Rallye du Maroc en dehors de la production TV officielle de l'organisation. Le tournage d'images de concurrents participant au RALLYE DU MAROC 2021, quels que soient les moyens utilisés et le but dans lequel elles sont filmées, sont soumises à autorisation préalable et écrite de l'organisateur. A cet effet, les demandes écrites devront être adressées au plus tard le 20 septembre 2021 précédant le départ de l'épreuve.

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Tout participant est informé et accepte, de façon in équivoque et expresse, que ses données personnelles seront traitées et feront partie du fichier « concurrents » géré par ODC, dont la finalité est de récolter des renseignements pour la sécurité et la communication avec les concurrents. Les destinataires de ces données sont uniquement les gérants de ODC. Tout participant pourra exercer son droit d'accès, de suppression et d'opposition auprès d'ODC, sous les conditions légales d'application.

LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPETENTE

Les présentes conditions d'inscription et en général toute relation contractuelle convenue entre ODC, SL et tout participant sont régies par les lois andorranes. Les juridictions andorranes seront les seules compétentes en cas de tout litige s'y afférant.